

# “Nous garderons nos forêts, vous gardez vos dollars !”

Voix des communautés locales contre les appels  
d'offres de blocs pétroliers et gaziers au Congo



350Africa.org



# Indice

4 CAPI donne le feu vert à l'appel d'offres

5 Des voix inouïes

6 Tshuapa et Equateur

10 Haut Lomami

16 Appel d'offres illégal ?

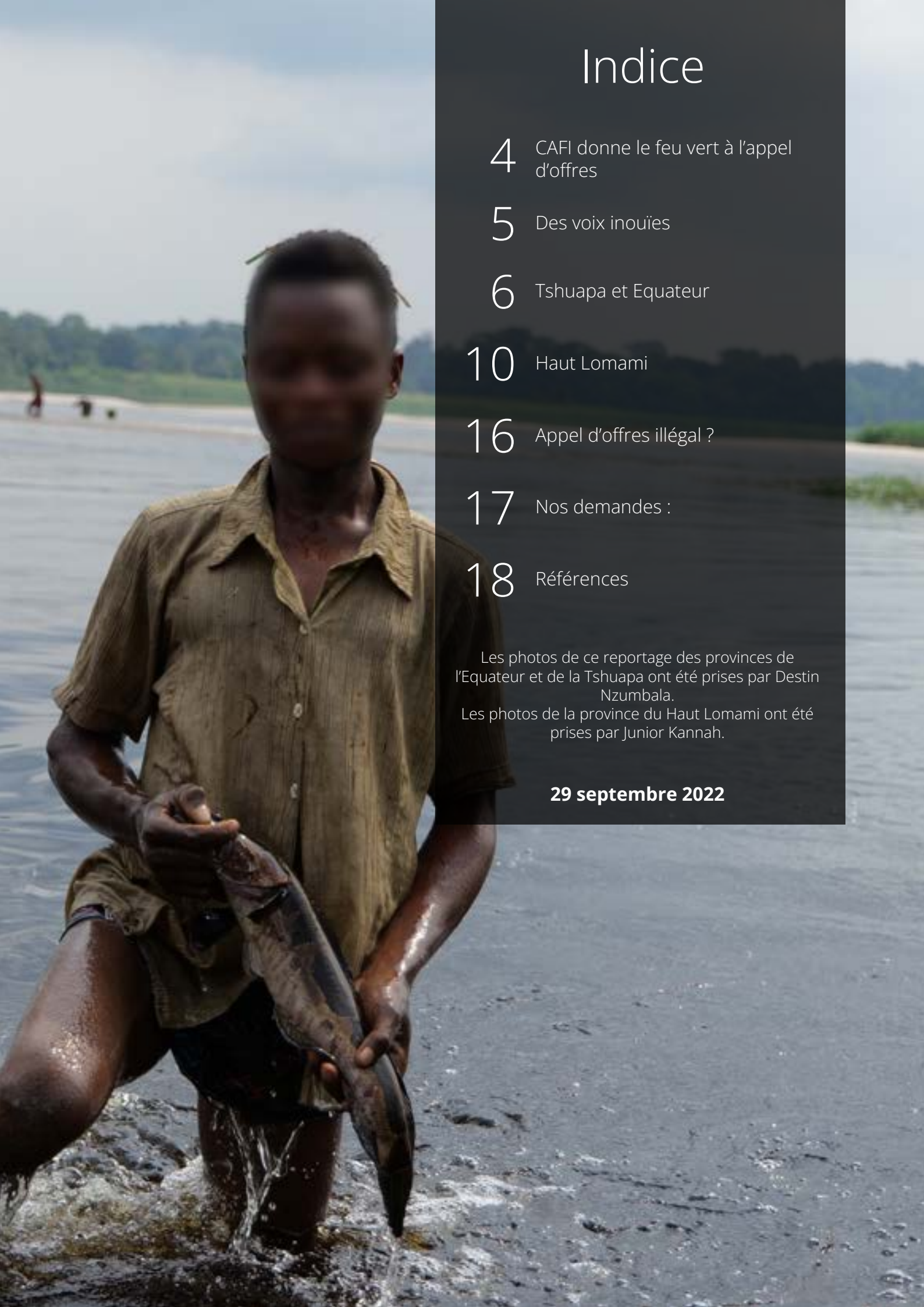
17 Nos demandes :

18 Références

Les photos de ce reportage des provinces de l'Equateur et de la Tshuapa ont été prises par Destin Nzumbala.

Les photos de la province du Haut Lomami ont été prises par Junior Kannah.

**29 septembre 2022**





La République Démocratique du Congo (RDC) s'est présentée comme un "pays solution" à la crise climatique bien avant la COP26 à Glasgow en 2021.

La RDC représente 60% des forêts du bassin du Congo, ce qui en fait le deuxième pays le plus important des tropiques pour les zones de tourbe et les stocks de carbone de la tourbe. Elle abrite également la deuxième plus grande forêt tropicale du monde<sup>1</sup> qui représente 10% des forêts tropicales mondiales. Dans l'ensemble, les forêts de la RDC contiennent un total de 23,3 gigatonnes de carbone (GtCO<sub>2e</sub>). Au-delà, elles stockent jusqu'à 29 gigatonnes de carbone (GtCO<sub>2e</sub>) dans les tourbières de la région de la Cuvette centrale, partagées entre la RDC et la République du Congo, soit l'équivalent de trois années d'émissions mondiales provenant des combustibles fossiles. Les deux tiers de ce carbone, 19,6 milliards de tonnes, se trouvent en RDC.<sup>2</sup>

À ce jour, l'Afrique perd 5 à 15 % de sa croissance économique par habitant en raison des effets du changement climatique et fait face à un déficit de financement climatique béant.<sup>3</sup> La RDC fait partie des pays les plus vulnérables au changement climatique. Le pays est sujet aux « inondations, fortes pluies et glissements de terrain et moins prêt à faire face aux chocs climatiques liés aux catastrophes ».<sup>4</sup>

En juillet 2022, cependant, le gouvernement a procédé à un gigantesque appel d'offres de 30 blocs de pétrole et de gaz. Trois des blocs pétroliers se trouvent dans les tourbières de la Cuvette Centrale – une bombe à carbone contenant l'équivalent de trois années d'émissions mondiales de combustibles fossiles. Au moins 13 des blocs chevauchent des zones protégées, dont le parc national des Virunga, un site du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Deux mois plus tôt, le 18 mai 2022, le ministre des Hydrocarbures Didier Budimbu avait insisté sur le fait qu'"aucun" des blocs proposés ne chevauchait des zones protégées.<sup>5</sup> Contacté par Greenpeace Afrique,<sup>6</sup> M. Budimbu a fait marche arrière, admettant que "certaines aires protégées" sont "recouvertes dans une proportion très négligeable

par certains blocs pétroliers".<sup>7</sup>

Les plans climat de la RDC (2022-26)<sup>8</sup> comprennent des objectifs spécifiques définis au niveau sectoriel pour l'adaptation et la résilience au changement climatique, qui sont également compromis par l'appel d'offres actuel et le développement de plans de forage pétrolier et gazier.

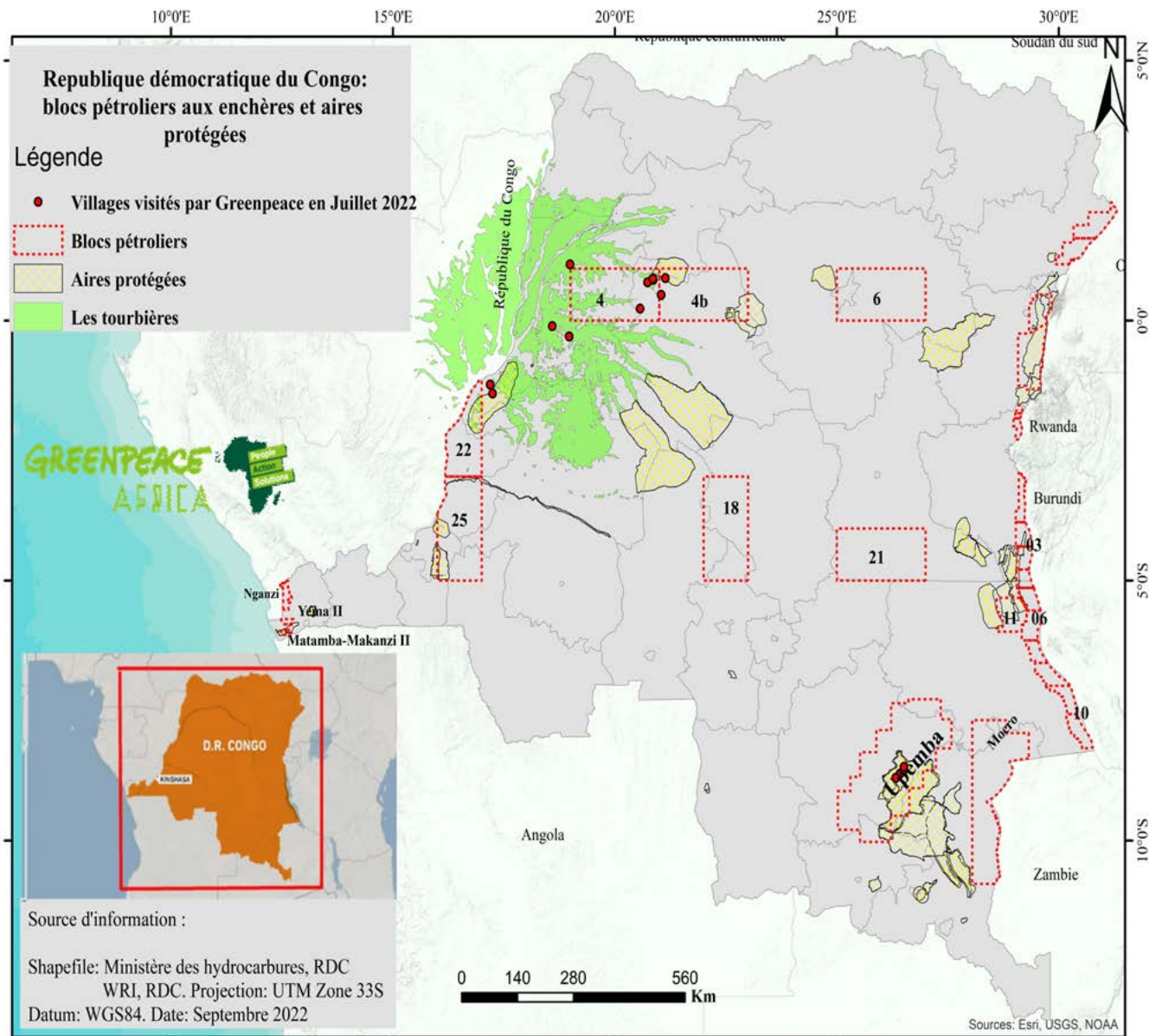
Le 18 juillet 2022 – dix jours avant le lancement de l'appel d'offres – le ministre des Hydrocarbures Budimbu a annoncé que le nombre de blocs proposés était passé de 16 annoncés en avril à 30. À ce jour, on ne sait toujours pas quel était le processus réglementaire ou le cadre juridique qui a permis au ministère d'aller de l'avant avec cet appel d'offres prolongé. Contacté par Greenpeace Afrique à ce sujet, M. Budimbu a répondu dans un premier temps que "sur le fait que dans le rapport du conseil des ministres on avait parlé de 16 au lieu de 30, c'était par inadvertance."

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) soutient que pour parvenir à zéro émission nette d'ici 2050, à partir d'aujourd'hui, aucun investissement dans de nouveaux projets d'approvisionnement en combustibles fossiles ne peut être réalisé.<sup>9</sup> Le Secrétaire général de l'ONU appelle les types d'investissements que la RDC met à l'appel d'offres, une forme de "suicide collectif".<sup>10</sup> Néanmoins, le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) se sont jusqu'à présent abstenus de prendre position sur l'appel d'offres lui-même, malgré les messages envoyés à tous deux par Greenpeace Afrique.

Cet appel d'offres actuel risque non seulement de déstabiliser le climat, la santé et la biodiversité mondiale, et de provoquer le type de pollution que la société civile congolaise a documenté dans le seul bloc pétrolier actif du pays détenu par la société anglo-française Perenco.<sup>11</sup> Il y a de fortes raisons de s'inquiéter de la légalité de l'appel d'offres de pétrole et de gaz, et l'expérience d'ailleurs et en RDC de la « malédiction des ressources » rend très probable qu'elle augmenterait la corruption et les conflits.<sup>12</sup>

Figure 1

Blocs pétroliers superposés avec aires protégées et des tourbières en RDC, Greenpeace Afrique, Septembre 2022



## CAFI donne le feu vert à l'appel d'offres

L'Initiative pour la forêt d'Afrique centrale (CAFI), un groupe de pays donateurs, actuellement présidé par l'Allemagne, a signé une lettre d'intention avec le gouvernement de la RDC lors de la COP26 en novembre dernier. Accueilli par le président américain Joe Biden, l'accord prévoit non seulement la levée du moratoire sur les nouvelles concessions forestières institué depuis près de 20 ans, mais il donne également le feu vert à l'activité pétrolière et gazière dans tout le pays. La lettre d'intention de 500 millions de dollars que CAFI a signée avec la RDC à Glasgow le 2 novembre 2021 ne contient manifestement aucune clause interdisant l'activité pétrolière dans les forêts, les tourbières ou même dans les zones protégées.<sup>13</sup> Concernant les tourbières, il ne contient que du verbiage sur la recherche de "mesures appropriées de prévention ou d'atténuation" - "sinon de compensation" - des dommages causés par le forage pétrolier.<sup>14</sup>

Ce faisant, les pays donateurs ont contribué à ouvrir la voie à cet appel d'offres, bien qu'ils soient conscients de la faiblesse du cadre juridique et des institutions de régulation de la RDC. Le jour de l'appel d'offres, le ministre norvégien du Climat a reconnu que la lettre d'intention "n'interdit pas à la RD Congo d'exploiter ses ressources pour des activités pétrolières", mais simplement "fixe le cadre pour que les investissements dans l'extraction pétrolière se déroulent conformément aux politiques sociales" et les normes environnementales [...]."<sup>15</sup> Quelques jours plus tôt, le 23 juillet 2022, le ministre d'État britannique chargé du Pacifique et de l'Environnement international tentait encore de sauver les apparences. Il a déclaré au Guardian : « Nous veillerons [...] à ce que les engagements [de la RDC] concernant la réforme des secteurs minier, pétrolier et gazier soient respectés.<sup>16</sup>

# Des voix inouïes

Ce rapport est un premier effort pour présenter le mode de vie en général de certaines des communautés locales qui seront parmi celles qui subiront les pires (et directes) conséquences de l'exploration pétrolière et des forages ultérieurs. A la veille de l'appel d'offres, Greenpeace Afrique et ses partenaires ont mené deux missions sur le terrain dans les communautés qui seront potentiellement affectées. Une équipe a visité dix villages autour des blocs pétroliers 4 et 4b dans les provinces de Tshuapa et de l'Equateur et du bloc 22 dans la province de l'Equateur. Une deuxième équipe a visité quatre villages du bloc Upemba, dans la province du Haut Lomami.

Lors de nos échanges avec les communautés, personne ne reconnaît avoir appris la moindre information sur le projet des blocs pétroliers de Kinshasa, et presque tout le monde était catégoriquement contre cela. Leurs moyens de subsistance dépendent d'écosystèmes sains pour la pêche ou l'agriculture. Pour leur sécurité, les noms complets et les lieux des personnes interrogées ne sont pas indiqués. La documentation complète est détenue par Greenpeace Afrique.



# Tshuapa et Equateur

“Nous voulons nos forêts, gardez vos dollars!”

Citation d'un habitant de Mpoka, un village proche de la réserve de Tumba Ledima

Plus d'un million de Congolais dans la zone pourraient être directement touchés par une pollution pétrolière importante, ainsi que les centres de population en aval, y compris Kinshasa.

Le constat fait sur le terrain est que la plupart des villages ne disposent pas d'infrastructures de base telles que des hôpitaux, des marchés, des écoles, des routes et même des points d'eau aménagés. Cependant, aucun d'entre

eux ne considère le développement pétrolier comme une voie prometteuse pour sortir de la pauvreté. En fait, la plupart des personnes interrogées dans des dizaines de communautés visitées sont contre la désignation de leurs terres comme blocs pétroliers.

Les gens utilisent tout ce que la nature leur offre. Les principaux moyens de transport utilisés dans la zone visitée sont les canoës, les motos et la plupart des gens marchent pour se rendre à



Source d'eau dans le village d'Ilebo, Destin Photo, juillet 2022

certains centres d'activités.

La langue principale dans tous ces domaines est le lingala, l'une des quatre langues nationales aux côtés de plusieurs autres dialectes selon les origines de chacun.

Aucun village n'est alimenté en eau potable. Absence totale d'installations de traitement de l'eau. Les sources d'eau potable et d'eau pour la cuisine et le bain restent, pour la plupart, des rivières, des ruisseaux ou des points d'eau non entretenus. Ainsi, toute pollution d'un cours d'eau affectera la vie de milliers de populations dans les zones concernées.

Dans les blocs 4 et 4b, sept villages de la province de Tshuapa ont été visités : Lingunda (à l'intérieur de la réserve faunique de Lomako

Yokolala), Boonia, Baringa et Befale Centre. Dans la province de l'Equateur, les chercheurs de Greenpeace Afrique et ses partenaires ont visité la ville de Basankusu, les marchés de Mampoko, Bokele et Mpeka, les deux derniers sont situés dans les tourbières.

Dans le bloc 22, le territoire des villages de Lukolela, Ilebo et Mpoka a été visité, tout à côté de la réserve faunique de Tumba Ledima.

La réserve a été créée en 2006, couvrant une superficie de 7 411 km<sup>2</sup>. Il fait partie du site Ramsar du Triangle de la Ngiri, un écosystème écologiquement crucial couvrant km<sup>2</sup>.<sup>17</sup> Ses forêts marécageuses sont très probablement riches en tourbières, ainsi que des prairies, des lacs et des rivières comme l'Oubangui.



Source d'eau dans le village de Mpoka, territoire de Lukolela, juillet 2022

La zone compte de nombreux établissements humains et dans les réserves communautaires adjacentes du lac Télé, de grandes populations de gorilles des plaines occidentales ont été trouvées, ainsi que des chimpanzés et des bonobos, des éléphants de forêt, des hippopotames, d'autres espèces de singes, plus de 7 000 espèces de plantes et plus de 350 espèces d'oiseaux.

Les rivières dans ces blocs sont le fleuve Congo (bloc 22) et le Lomako, Maringa, Lulonga et Ruki (blocs 4 et 4b). Une multitude de ruisseaux et de petites rivières les drainent. Les tourbières sont présentes tout le long des rivières Maringa et Ruki. Tout

accident pétrolier dans cette zone serait une catastrophe majeure, polluant l'eau, les poissons et les humains en peu de temps.

La plupart des villages sont inaccessibles et manquent d'infrastructures. La source d'approvisionnement en eau potable est constituée de rivières et de ruisseaux, ainsi que des sources mal entretenues. L'infrastructure médicale est très rudimentaire et ne pourrait en aucun cas prendre en charge les cas de maladies d'origine hydrique, auxquels on peut s'attendre en cas de pollution par les hydrocarbures.



Vue de la rivière Maringa près de Basankusu, juillet 2022



1



2



3



4

1

Un pont dans le village de Boonia, juillet 2022

2

Les écoliers du village de Lingunda revenant de la collecte des chenilles, juillet 2022

3

Une écolière vend du poisson au marché de Befale, Juillet 2022

4

Embarquement de Mbandaka à Ingende, juillet 2022

5

Un groupe de discussion dans le village de Mpoka, Juillet 2022

6

Un représentant du chef dans les tourbières à Mpeka, Juillet 2022





La forêt et les rivières sont les seules sources de revenus et de moyens de subsistance des populations. L'agriculture, la pêche, le piégeage et la chasse sont les principales activités de subsistance. Les villages vivent sans moyens de communication modernes : pas de réseau de téléphonie mobile ni d'internet. Des villes comme Befale, Basankusu et Lukolela sont desservies par des réseaux de téléphonie mobile mais la qualité du service est médiocre. Certains villages utilisent encore les appels nocturnes et les tam-tams pour s'alerter et communiquer.

Le trafic entre toute la zone visitée et la ville de Mbandaka est très intense. Cette ville, chef-lieu de la province de l'Equateur avec plus d'un million d'habitants, est approvisionnée en produits alimentaires par pirogues à moteur et à aubes depuis les villages situés dans les trois blocs pétroliers désignés. Toute pollution, quelle qu'en soit la nature, affectera la ville de Mbandaka.

Au bloc 22 nord, un des notables de Lukolela déclare : « Le gouvernement néglige son propre peuple. C'est comme si ces forêts étaient vides, qu'elles étaient sans villages, sans animaux, c'est navrant ! Si ce projet était pour le bien de la population, le gouvernement aurait pu en discuter avec nous à l'avance. Ils ne devraient pas mettre de blocs dans les zones où nous vivons sans nous en avoir informés au préalable.

Si les habitants de ces zones ne risquent pas d'être manipulés, c'est sans doute parce qu'ils savent que les promesses du gouvernement et des multinationales sont restées vaines :

l'exploitation forestière industrielle s'est révélée être une grosse arnaque. Ils rappellent les conflits que cette exploitation a générés ou exacerbés entre les habitants des différents groupes et entre les villages. En conséquence, ils disent non à encore plus de pratiques coloniales, cette fois sous la forme d'exploitation pétrolière. Un refrain récurrent dans ces villages : « Une bonne chose pour le bien de la population ne doit

pas se faire en cachette. » Le manque d'information sur les blocs pétroliers montre que ce projet est conçu pour des bénéficiaires bien placés et non au profit des populations. Les gens ne croient pas que l'avènement du pétrole apportera le développement et pensent que tout emploi potentiel ressemblerait aux emplois misérables de l'industrie du bois. Le modus operandi du gouvernement leur est devenu familier.

Les populations que nous avons visité craignent que leurs villages, établis sur les terres de leurs ancêtres, ne soient déplacés. Ils craignent de devenir des « esclaves » – de perdre leurs pouvoirs ancestraux – dans les nouveaux sites que pourraient leur proposer les compagnies pétrolières.

Un des pêcheurs du Village Mpeka déplore la façon de faire de ce gouvernement qui risque d'aggraver les conflits fonciers existants et les populations risquent de se révolter à nouveau si elles venaient à perdre leurs terres.

Les chefs de villages aimeraient que leurs descendants trouvent des terres fertiles pour l'agriculture, ainsi que des forêts et des rivières saines pour la chasse et la pêche. Ils craignent les conflits, la pollution de l'eau, les maladies et la famine résultant de l'exploitation pétrolière.

Notre visite sur le terrain montre également que les tourbières abritent de grandes populations d'éléphants de forêt, de bonobos, de singes des marais d'Allen et de crocodiles nains d'Afrique. La coupure des voies d'accès pour l'exploration pétrolière conduirait à une plus grande pression de chasse dans les forêts marécageuses auparavant accessibles. Les forêts dégradées seraient alors exposées aux incendies et ciblées par les exploitants forestiers pour la production de bois et de charbon de bois.



# Haut Lomami

Le bloc pétrolier d'Upemba, couvrant 46 500 kilomètres carrés, est situé au nord-ouest du Haut-Katanga et au sud-est du Haut-Lomami et recouvre une grande partie du parc national de l'Upemba. Créé en 1939, le parc couvre environ 11 730 kilomètres carrés, une superficie environ 10 fois la taille de la capitale Kinshasa et quatre fois la taille totale de l'ancienne puissance coloniale, la Belgique. Ses écosystèmes diversifiés se composent de vallées et de montagnes, de prairies, de savanes, de forêts, de la rivière Lualaba et des lacs Upemba, Mulenda, Kabwe et Kayumba.

Ce parc national serait le seul en RDC avec des populations de guépards et de zèbres (ces derniers sont les seuls du pays et sont actuellement en déclin). Depuis 1993, la vallée de la Lufira, une zone à l'intérieur du parc, a été désignée réserve de biodiversité par l'UNESCO<sup>18</sup> en raison de sa grande concentration de mammifères tels que les éléphants, les hippopotames, les antilopes et les buffles, les reptiles tels que les crocodiles, les batraciens, les oiseaux, les poissons et un vaste zone humide.

Depuis sa création, la zone du parc a été marquée par des conflits et des risques, notamment par le biais de groupes armés. Au cours des années 2005-2006, un violent conflit entre l'armée congolaise et les groupes armés ruraux Mayi-Mayi a forcé un grand nombre de personnes à fuir leurs foyers. Au total, 300 000 personnes ont été<sup>20</sup> dont 170 000 étaient encore déplacées des années après, dans des conditions d'une précarité alarmante. À ce jour, la menace de conflit dans la zone du bloc pétrolier est bien une réalité.<sup>21</sup>

Une partie importante des habitants de la région sont des Baluba Kat, datant des années 400 de notre ère, une population qui a décliné avec la traite des esclaves et la colonisation des XIXe et XXe siècles.<sup>22</sup> De nos jours, la population est majoritairement catholique et protestante, parlant swahili et kiluba.

21 villages de pêcheurs le long du lac Upemba dans la périphérie du parc national de l'Upemba pourraient être touchés par les blocs pétroliers mis à l'appel d'offres. Ces villages sont divisés en trois groupes et deux chefferies.



Un pêcheur brandit un gros poisson Capitaine "Lates niloticus" pêché dans le lac Upemba. La richesse du lac Upemba compte des milliers d'espèces de poissons sous la gestion de l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature en sigle ICCN. Ces ressources sont utilisées pour le commerce et la consommation par la communauté riveraine, Juillet 2022



Une rizière dans le village de Missa, juillet 2022

Nous avons visité les villages de Missa, Misebo, Kisungi et Mabwe. La principale activité dans cette zone est la pêche - on estime que les activités d'au moins 150 000 pêcheurs pourraient être directement impactées par l'exploration et le forage pétroliers. L'agriculture est la deuxième activité pratiquée. Les infrastructures de base existantes sont en très mauvais état. Il n'y a

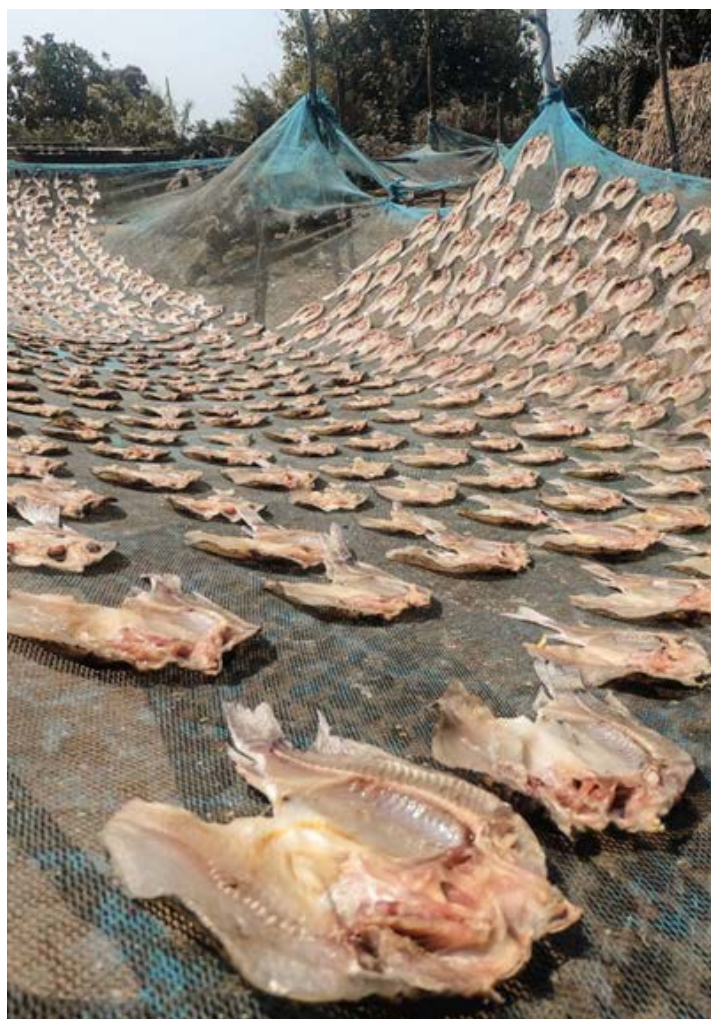
pas de source d'eau potable autre que l'eau du lac, ce qui expose la population à des maladies d'origine hydrique comme le choléra, souvent signalées. Les villages sont inaccessibles, avec un trafic routier quasi inexistant à cause de l'état dégradé de la route. Tout déversement de pétrole pourrait devenir une calamité mortelle, empoisonnant les seules ressources en eau des communautés locales.



Les villageois du village de Kisungi tirent leur eau potable d'un forage, juillet 2022



Une vue sur le lac Upemba dont l'activité principale est la pêche et les jeux aquatiques pour les enfants des pêcheurs, juillet 2022



Beaucoup de poisson salé et séché au soleil pour le marché local et les importations, dans le village de Kisungi près du lac Upemba, juillet 2022

Quatre villages visités par Greenpeace Afrique, dans la chefferie de Bukama, totalisent environ 60 000 habitants. On peut y constater le bon fonctionnement de l'économie locale : les villages visités servent de marchés du poisson, attirant les commerçants locaux, ainsi que ceux des villes jusqu'à 600 km. Les pêcheurs peuvent gagner des revenus relativement confortables : entre 150 \$ et plus de 500 \$ par mois.

L'exploration pétrolière dans le bloc Upemba n'affectera pas seulement le lac qui porte son nom.

Malgré la présence de certaines institutions locales établies - notamment l'Union des Comités des Pêcheurs Individuels du Lac Upemba (UCOPEILU), créée en juin 2020 avec des comités locaux dans les quatre villages visités et d'autres associations comme Forces Vives ou le groupe de défense des droits humains Ligue Nationale des Droits de l'Homme de la Chefferie BUTUMBA - Personne dans les quatre villages visités n'a été informé de la décision du gouvernement d'explorer le bloc Upemba.

Nos interlocuteurs nous ont dit vouloir s'opposer à la mise aux enchères de leur territoire par tous les moyens légaux, selon eux, comme une manière de les priver de leurs moyens de subsistance : ils dépendent du poisson du lac pour se nourrir, et ils paient des frais médicaux et les frais de scolarité de leurs enfants grâce aux revenus de la pêche. Ils voient également un risque élevé de corruption au niveau local.



Lots de poissons salés et séchés, compactés dans des bassins pour le marché local et les importations , dans le village de Missa près du lac Upemba





De nombreux habitants craignent également que l'exploration pétrolière ne constitue une forme d'esclavage sur leurs propres terres et une source de conflits, à l'instar des conflits qui ont éclaté avec la création du parc en 1939. « Comme l'ont vécu nos ancêtres, la création du parc Upemba a perturbé notre mode de vie avec des restrictions d'accès et d'activités. Nous ne sommes pas prêts à accueillir une compagnie pétrolière.



Fondamentalement, le lac Upemba est l'héritage des villageois locaux : « Nous l'avons reçu de nos ancêtres, nous devons aussi le transmettre à notre tour aux autres générations ».



Les habitations des pêcheurs itinérants au bord du lac Upemba, juillet 2022

Le lac fait également partie de leur patrimoine culturel fondamental : il sert de site important pour l'initiation des enfants - garçons et filles dès l'âge de quatre ans - à la pratique de la pêche.

Un habitant a déclaré : « Personne n'a été informé de la décision de notre gouvernement d'explorer le pétrole, et encore moins reçu la moindre visite des autorités de notre pays ces derniers mois. Le projet du gouvernement n'est pas le modèle d'activité économique compatible avec notre environnement. C'est nocif pour nous qui vivons ici et pour tout ce

qui nous entoure. Nous respirons de l'air frais, nous vivons dans un environnement sain - pourquoi détruire tout cela et nos poissons ? » Et pourtant, le mécanisme pour assurer la consultation de la communauté locale est une obligation légale. La loi sur l'environnement de la RDC de 2011 fixe pour tout projet ou activité susceptible d'avoir un impact sur l'environnement «une enquête publique préalable». Il s'agit notamment d'informer la communauté locale sur le projet ou l'activité compris de recueillir leur opposition à celui-ci (article 24).

# Appel d'offres illégal?

En plus d'être une catastrophe climatique, de biodiversité, de santé et d'état de droit en devenir, la légalité de l'appel d'offres de blocs de pétrole et de gaz suscite des inquiétudes. Comme indiqué à la page 2, le 18 juillet – dix jours avant le lancement de l'appel d'offres – le ministre des Hydrocarbures a annoncé que le nombre de blocs proposés était passé de 16 annoncés en avril à 30 : 27 blocs pétroliers et trois blocs gaziers.

Les 30 blocs pétroliers et gaziers ont fait l'objet de 5 appels à manifestation d'intérêt. Trois des cinq appels d'offres lancés par le ministère le 28 juillet contiennent une anomalie flagrante.

L'appel d'offres du Graben Albertine mentionne une réunion du Conseil des ministres du 8 avril 2022 comme ayant autorisé l'appel d'offres des titres proposés, mais le procès-verbal de cette réunion ne contient pas une telle autorisation.<sup>23</sup>

L'appel d'offres du Graben Tanganyika fait également référence à la réunion du Conseil des ministres du 8 avril 2022, mais comprend sept blocs absents du compte rendu de la réunion.<sup>24</sup>

L'appel d'offres du lac Kivu fait référence à une réunion du Conseil des ministres du 15 juillet 2022 qui contient une mention ambiguë des blocs proposés, mais aucune autorisation du Conseil des ministres pour les ajouter aux 16 blocs pétroliers initiaux autorisés le 8 avril 2022.<sup>25</sup>

Sur quelle autorité, alors, M. Budimbu a-t-il procédé à l'appel d'offres de 14 blocs pétroliers et gaziers pour lesquels le Conseil des ministres n'a pas donné son feu vert ?

Contacté par Greenpeace Afrique à ce sujet, M. Budimbu a répondu dans un premier temps que « sur le fait que dans le rapport du conseil des ministres on avait parlé de 16 au lieu de 30, c'était par inadvertance, » tout en promettant une réponse plus complète par la suite. Au moment de la publication de ce rapport nous n'en avons reçu aucune.

Compte tenu de la nature « stratégique » des ressources pétrolières et gazières, la loi de

2015 sur les hydrocarbures de la RDC exige que le Conseil des ministres supervise tous les appels d'offres pétroliers et gaziers.<sup>26</sup>

En outre, le décret d'application de la loi oblige le ministre des Hydrocarbures à soumettre au Conseil des ministres, avant les plans d'appel d'offres, les données techniques sur les blocs potentiels. Mais ce n'est que le 14 mai 2022 que le ministère a annoncé la réception des données techniques : plus d'un mois après la réunion du 8 avril qui a donné le feu vert à l'appel d'offres des 16 premiers blocs pétroliers.<sup>27</sup> Et ces données semblent n'avoir concerné que ces 16 blocs, pas les 14 mis à l'appel d'offres sans l'autorisation du Conseil des ministres.

La loi de 2011 sur l'environnement de la RDC exige une « évaluation » environnementale de toute politique ou plan gouvernemental susceptible d'avoir un impact significatif sur l'environnement.<sup>28</sup> Elle exige également des Études d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour tout projet de « développement » susceptible de le faire.<sup>29</sup> La loi de 2015 sur les hydrocarbures oblige une entreprise qui a trouvé du pétrole à déposer une EIES avant d'obtenir un permis de forage. Il permet de forer dans des zones protégées après validation d'un audit environnemental et d'une consultation publique.<sup>30</sup>

Bien qu'une loi de 2014 sur la conservation de la nature stipule que « toute activité incompatible avec les objectifs de conservation est interdite dans les zones protégées », elle autorise également des dérogations.<sup>31</sup> Et le gouvernement de la RDC voudrait que tout le monde croie que le forage pétrolier n'est, justement, pas incompatible avec la conservation. En juin, le ministre Didier Budimbu annonçait, sans plus de précision : « Il a été décidé que les aires protégées disposant d'abondantes ressources naturelles à haute valeur économique dans leur sous-sol devraient être déclassées conformément à la loi [...] ». <sup>32</sup>



# Conclusion et demandes clés

Les forêts vendues aux multinationales pétrolières et gazières peuvent améliorer la vie de certaines personnes, mais pas de la majorité des Congolais. Les droits du peuple congolais sont mieux servis par des forêts intactes, qui servent des millions d'entre eux, et par une planète qui ne se réchauffe pas au-delà des limites de l'Accord de Paris.

Au lieu de cela, le gouvernement de la RDC devrait veiller à mettre fin à la pauvreté énergétique grâce à une énergie renouvelable propre et décentralisée accessible au peuple congolais. Donner la priorité à la fin de la pauvreté énergétique en RDC n'a pas seulement un potentiel de croissance du PIB, mais aussi une amélioration tangible de la qualité de vie de millions de Congolais. En fin de compte, servir l'intérêt du peuple signifie investir dans des secteurs qui offrent une vie meilleure pour tous.

L'appel d'offres de blocs pétroliers et gaziers de la RDC est une contradiction flagrante avec la prétention du gouvernement d'être un "pays solution" à la crise climatique. Ce rapport montre comment il expose le peuple congolais à la corruption, à la violence, à la maladie et à la pauvreté qui accompagnent inévitablement la malédiction du pétrole, ainsi qu'aux périls des crises climatique et

naturelle.

Dans une interview à la télévision française le 23 mai, M. Budimbu a admis : « Nous savons tous que les énergies fossiles tendent vers la fin, il est donc dans notre intérêt de les exploiter maintenant »,<sup>33</sup> reconnaissant lui-même que les investissements dans le pétrole et le gaz pourraient très bien devenir actifs échoués, conformément aux avertissements du secteur financier<sup>34</sup> et aux recherches en cours.<sup>35</sup>

Lors d'une conférence de presse le 30 juillet 2022, Mme Bazaiba a dénoncé Greenpeace comme « tout sauf vert et pacifique ».<sup>36</sup> Son ministère a précédemment dénoncé Greenpeace comme une "organisation [...] pleine d'animosité pathologique et effrénée envers le gouvernement"<sup>37</sup> et qualifié le personnel de Greenpeace de "bénéficiaires des soutiens impérialistes".<sup>38</sup>

Pourtant, les habitants des villages et des villes que nous avons visités ne souscrivent à aucune idéologie particulière. On ne trouve pas beaucoup de scientifiques ou d'activistes du climat dans ces communautés locales, mais à mesure que leurs voix se font entendre, elles pourraient poser un défi encore plus grand pour le gouvernement de la RDC et certains pays donateurs.

## Nos demandes :

- Annulation immédiate des appels d'offres de blocs pétroliers et gaziers. Pas de nouveau pétrole et gaz en RDC.
- Promotion des investissements dans les énergies renouvelables comme solution pour les populations vivant en milieu rural. Le pétrole et le gaz sont des sources d'énergie non renouvelables, ce qui les rend peu fiables et constitue une menace éventuelle pour la sécurité énergétique. Cela signifie donner la priorité à l'accès à l'énergie des Congolais plutôt qu'à l'exportation de combustibles fossiles et à d'autres voies vers un développement économique vert. Les investissements dans le pétrole et le gaz retardent la transition vers une énergie propre, à long terme, et entraînent une dépendance continue aux combustibles fossiles.
- Sécuriser les droits fonciers des communautés locales et des peuples autochtones, notamment par le biais des droits de gestion communautaire des forêts et de la nouvelle loi sur les peuples autochtones de la RDC, afin qu'ils puissent contrôler leur propre développement.
- Les entreprises internationales et les bailleurs de fonds qui envisagent de participer au développement et au financement de l'un des blocs pétroliers et gaziers mis aux appels d'offres doivent être avertis de l'absence de toute preuve que même les éléments de base des normes financières les plus importantes, y compris les normes de performance minimales respectées par la Banque mondiale/IFC, les normes,<sup>39</sup> les principes de l'Équateur<sup>40</sup> et d'autres sont suivis, y compris les exigences clés telles que par ex. le Consentement Libre, Informé et Préalable (CLIP), ou un engagement plus large en faveur des droits de l'homme.<sup>41</sup>

# Références

- 1 <https://www.bbc.com/future/article/20210107-congo-basin-a-bold-plan-to-save-africas-largest-rainforest>
- 2 [https://congopeat.net/wp-content/uploads/sites/49/2022/07/CongoPeat\\_Briefing\\_on\\_Oil-Exploration\\_Updated\\_27\\_blocks.pdf](https://congopeat.net/wp-content/uploads/sites/49/2022/07/CongoPeat_Briefing_on_Oil-Exploration_Updated_27_blocks.pdf)
- 3 <https://www.reuters.com/world/africa/africa-losing-up-15-gdp-growth-climate-change-afdb-2022-09-13/>
- 4 IMF Country Report No. 22/211
- 5 [https://zoom-eco.net/a-la-une/rdc-appels-doffres-pour-les-16-blocs-petroliers-didier-budimbu-rassure-sur-la-protection-de-la-biodiversite/?\\_ga=2.6260150.420277547.1659691975-2002137881.1657527616](https://zoom-eco.net/a-la-une/rdc-appels-doffres-pour-les-16-blocs-petroliers-didier-budimbu-rassure-sur-la-protection-de-la-biodiversite/?_ga=2.6260150.420277547.1659691975-2002137881.1657527616)
- 6 <https://www.greenpeace.org/africa/en/press/51567/congos-oil-ministry-greenwashing-exposed-%EF%BF%BC-new-oil-blocks-overlap-protected-areas-maps-reveal/>
- 7 <https://unfccc.int/sites/default/files/NDC/2022-06/CDN%20Revis%C3%A9%20de%20la%20RDC.pdf>
- 8 3 of the 5 calls for tenders the Ministry issued on 28 July contain a flagrant anomaly.  
The Graben Albertine call for tenders refers to an 8 April 2022 meeting of the Council of Ministers as having authorized the tendering of the titles on offer, but the official minutes of this meeting contain no such authorization.  
The Graben Tanganyika call for tenders also refers to the 8 April 2022 Council of Ministers meeting, but includes seven blocks absent from the meeting minutes.  
The Lake Kivu tender refers to a 15 July 2022 Council of Ministers meeting which contains an ambiguous mention of the blocks on offer, but no authorization by the Council of Ministers for adding them to the initial 16 oil blocks authorized on 8 April 2022.
- 9 “Net Zero by 2050: A Roadmap for the Global Energy,” May 2021: Sector <https://www.iea.org/news/pathway-to-critical-and-formidable-goal-of-net-zero-emissions-by-2050-is-narrow-but-brings-huge-benefits>
- 10 Multilateral Efforts Needed to Reverse Climate Crisis, Secretary-General Says, Stressing Choice between ‘Collective Action or Collective Suicide’, 18 July 2022: <https://press.un.org/en/2022/sgsm21376.doc.htm>
- 11 “Cris d’alarme des communautés locales : Impacts de PERENCO-REP sur le cadre de vie des communautés de Muanda en RDC,” [https://congominespdfstorage.blob.core.windows.net/congominespdfstorage/CRIS%20D%E2%80%99ALARME%20DES%20COMMUNAUTES%20LOCALES%20\(2\).pdf](https://congominespdfstorage.blob.core.windows.net/congominespdfstorage/CRIS%20D%E2%80%99ALARME%20DES%20COMMUNAUTES%20LOCALES%20(2).pdf)
- 12 <https://press.princeton.edu/books/paperback/9780691159638/the-oil-curse>
- 13 “Lettre d’Intention portant sur le renouvellement et l’élargissement d’un Partenariat pour un Développement Vert dans le cadre de l’Initiative pour la Forêt d’Afrique Centrale (CAFI) sur la période 2021-2031 Entre L’Initiative pour la Forêt d’Afrique Centrale (CAFI) et Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo,” 2 November 2021, [https://www.cafi.org/sites/default/files/2021-11/EB.2021.18%20-%20Letter%20of%20Intent%20with%20the%20DRC%202021-2030%20with%20annexes\\_1.pdf](https://www.cafi.org/sites/default/files/2021-11/EB.2021.18%20-%20Letter%20of%20Intent%20with%20the%20DRC%202021-2030%20with%20annexes_1.pdf)
- 14 Regarding oil exploration or drilling in protected areas, the Letter of Intent sets as a 2023 milestone “To respect the ban of all hydrocarbon activity incompatible with the objectives of conservation” in them – a huge loophole for a country eager to present oil as environment-friendly. And this clause is itself weakened by the further stipulation “To realize [...] an analysis determining to what extent mining and hydrocarbon titles overlap with and/or have an impact on protected areas, [...] [so] as to adopt appropriate measures of prevention or mitigation [...]”
- 15 <https://www.bistandsaktuelt.no/afrika-klima-og-miljo-kongo/odelegger-for-arbeidet-norge-har-brukt-milliarder-pa/315341> the sentence continues: “and should not take place in protected areas” – demonstrating that Norway’s minister might still be in denial over this aspect of what was signed.
- 16 <https://www.theguardian.com/environment/2022/jul/23/democratic-republic-of-congo-auction-oil-gas-permits-endangered-gorilla-habitat-aoe>
- 17 UNEP-WCMC (2021). Protected Area Profile for Tumba-Lediima from the World Database of Protected Areas; Lac Télé-Lac Tumba Landscape: [https://carpe.umd.edu/sites/default/files/documentsarchive/CARPE\\_CAFEC\\_LTLT\\_508.pdf](https://carpe.umd.edu/sites/default/files/documentsarchive/CARPE_CAFEC_LTLT_508.pdf)
- 18 <https://en.unesco.org/biosphere/africa/lufira>
- 19 Upemba National Park, DR.Congo: <https://forgottenparks.org/project/upemba/>
- 20 <https://www.icrc.org/en/doc/resources/documents/news-release/2009-and-earlier/congo-kinshasa-news-030506.htm>
- 21 <https://www.crisisgroup.org/africa/central-africa/democratic-republic-congo/katanga-tensions-drcs-mineral-heartland>
- 22 Reefe, Thomas, The Rainbow and the Kings: A History of the Luba Empire to 1891. University of California Press, 1981.
- 23 <http://www.hydrocarbures.gouv.cd/?Appels-d-offres-sur-l-attribution-des-droits-d-hydrocarbures-Avis-a-38>, <https://www.primature.cd/public/wp-content/uploads/2022/04/COMPTE-RENDU-DE-LA-QUARANTE-HUITIEME-RE-UNION-DU-CONSEIL-DES-MINISTRES-du-08-avril-2022.pdf>
- 24 <http://www.hydrocarbures.gouv.cd/?Appels-d-offres-sur-l-attribution-des-droits-d-hydrocarbures-Avis-a-37>
- 25 [https://drive.google.com/file/d/13OIDHDXWPT9lTg2t1z053NsUkUIRGo\\_/view](https://drive.google.com/file/d/13OIDHDXWPT9lTg2t1z053NsUkUIRGo_/view), <https://presidence.cd/uploads/files/COMPTE%20RENDU%20DE%20LA%20SOIXANTE-DEUXIEME%20REUNION%20DU%20CONSEIL%20DES%20MINISTRES%20DU%2015%20JUILLET%202022.pdf>
- 26 <https://www.leganet.cd/Legislation/Droit%20economique/Code%20Minier/Loi.15.012.01.08.2015.html#:~:text=Loi%20no%2015%20F012%20du,portant%20r%C3%A9gime%20g%C3%A9ral%20des%20hydrocarbures&text=La%20R%C3%A9publique%20D%C3%A9mocratique%20du%20Congo,Ouest%20du%20rift%20Est%20Africain>
- 27 <https://ouragan.cd/2022/05/rdc-les-donnees-techniques-des-bassins-sedimentaires-presentees-par-budimbu/>
- 28 <https://medd.gouv.cd/loi-n-11-009-du-09-juillet-2011-portant-principes-fondamentaux-relatifs-a-la-protection-de-lenvironnement/#:~:text=%26%20R%C3%A9gl.-,LOI%20N%C2%B0%2011%20F009%20DU%2009%20JUILLET%202011%20PORTANT,LA%20PROTECTION%20DE%20L'ENVIRONNEMENT&text=aux%20dangers%20pr%C3%A9visibles%20de%20sa%20d%C3%A9gradation.&text=halieutiques%2C%20et%20la%20d%C3%A9t%C3%A9rioration%20du%20patrimoine%20naturel%20et%20culturel%20>
- 29 Ibid., l §21
- 30 <https://www.leganet.cd/Legislation/Droit%20economique/Code%20Minier/Loi.15.012.01.08.2015.html#:~:text=Loi%20no%2015%20F012%20du,portant%20r%C3%A9gime%20g%C3%A9ral%20des%20hydrocarbures&text=La%20R%C3%A9publique%20D%C3%A9mocratique%20du%20Congo,Ouest%20du%20rift%20Est%20Africain.%20>
- 31 <https://www.leganet.cd/Legislation/Droit%20administratif/Environnement/Loi14.003.11.02.2014.htm> §25, 19
- 32 <https://www.google.com/url?q=https://www.greenpeace.org/africa/fr/communiqués-de-presse/51550/blocs-petroliers-dans-les-aires-protégées-le-ministre-des-hydrocarbures-se-retracte/&sa=D&source=docs&ust=1661184135532789&usg=AOvVaw1pinS5M3kHmaHCWSJco5eA>
- 33 [https://information.tv5monde.com/video/rdc-kinshasa-veut-multiplier-sa-production-de-petrole?\\_ga%3D2.164034167](https://information.tv5monde.com/video/rdc-kinshasa-veut-multiplier-sa-production-de-petrole?_ga%3D2.164034167)

.973606398.1660647735-2002137881.1657527616&sa=D&source=docs&ust=1661184135537332&usg=AOvVawojRfTuNjAF58p-4ZLoewfLv

34 Governments should not foot the bill for stranded assets, Financial Times, 21 February 2022 <https://www.ft.com/content/6e480f92-894a-494e-90ee-c60d20ce22f9>

35 <https://www.nature.com/articles/s41558-022-01356-y>

36 <https://www.youtube.com/watch?v=3uCLgIqNKjI>

37 [https://medd.gouv.cd/communique-de-presse-2/?\\_ga=2.232047903.1028890554.1637139138-859292551.1629888774](https://medd.gouv.cd/communique-de-presse-2/?_ga=2.232047903.1028890554.1637139138-859292551.1629888774)

38 <https://web.archive.org/web/20210930152009/https://medd.gouv.cd/rdc-forets-bouillante-campagne-anti-appui-financier-contre-la-rdc/>

39 [https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/Topics\\_Ext\\_Content/IFC\\_External\\_Corporate\\_Site/Sustainability-At-IFC/Policies-Standards/Performance-Standards/](https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/Topics_Ext_Content/IFC_External_Corporate_Site/Sustainability-At-IFC/Policies-Standards/Performance-Standards/)

40 <https://equator-principles.com/>

41 <https://foe.org/blog/finance-corporation-warning-signs-gcf/>



350Africa.org

